

# Collectif citoyen : La charte



## Note explicative

Cette charte est le document fondateur d'un nouveau « mouvement » Collectif Citoyen

Elle est composée de 3 parties :

1. Qui sommes-nous ?

Cette partie présente succinctement qui fait partie de ce mouvement et ce qui anime ces acteurs.

2. Nos objectifs généraux.

Cette partie décrit les objectifs généraux, globaux que nous poursuivons. Ils découlent des préoccupations majeures des membres du groupe.

3. Nos principes de base.

Cette partie définit les valeurs et les principes essentiels auxquels nous croyons et que nous nous engageons à défendre. Ces principes seront nos balises pour les actions futures et auxquels nous ne dérogerons pas quand il s'agira de prendre des mesures concrètes. Ils donnent une bonne idée de comment nous allons faire pour réaliser nos objectifs et de la société dont nous rêvons pour les 10 ou 20 ans à venir.

## Qui sommes-nous ?

Collectif citoyen est né d'un rassemblement de mouvements citoyens engagés politiquement et qui ont la volonté de mettre le citoyen au cœur de la décision politique.

Ses fondations reposent sur un socle de valeurs définies dans la charte ci-après.

Les buts de collectif citoyen sont :

- faire naître une union de tous les citoyens respectant les droits de l'Homme ;
- mettre en place un nouveau modèle de gouvernance basé sur l'éthique et la participation citoyenne dans la prise de décisions politiques ;
- servir l'intérêt général et rechercher collectivement le bien-être commun, pour les générations actuelles et celles à venir ;
- offrir une alternative au système politique actuel (2019), qui soit efficace et rassembleuse, menant des actions qui tiennent compte du long terme, basées notamment sur la justice sociale, l'amélioration et la sauvegarde de l'environnement.

## Nos objectifs généraux

Tout en respectant, intégralement et sans exception, les valeurs et les principes essentiels définis dans la présente charte, collectif citoyen se donne deux objectifs principaux :

### Mettre en place un nouveau modèle de gouvernance incluant :

- la participation effective des citoyens dans la prise de décision et dans le contrôle des prises de décision par les différents niveaux de pouvoirs ;
- la transparence totale sur tous les processus et documents publics « non sensibles pour la sécurité du pays » ;
- l'idée que faire de la politique c'est « se mettre au service de la population, pendant un temps limité, pour œuvrer à l'intérêt général » ;
- l'idée que faire de la politique ce n'est pas « mettre en avant des individus » en quête de visibilité, de reconnaissance ou de mise en scène personnelle ;
- la restauration des valeurs de « droits » et de « devoirs » tant dans l'exercice de la gouvernance qu'au sein de la population.

# Collectif citoyen : La charte



## Promouvoir le bien-être de tous les citoyens à long mais aussi à court terme.

Ce que nous entendons par le terme « bien-être ».

- Une prospérité matérielle suffisante<sup>1</sup> (créée notamment au travers d'emplois en quantité et en qualité suffisantes, de services publics répondant aux besoins de la population et d'une sécurité sociale durable).
- Un vivre ensemble harmonieux notamment au travers d'une justice sociale et d'une politique d'intégration respectueuse. (Voir plus bas)
- Une justice efficace qui agit équitablement.
- La transmission aux générations futures d'une planète durable, notamment en préservant notre environnement naturel.

## Nos Principes

Les Droits de l'Homme, issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la laïcité ou la neutralité (à définir ultérieurement) de l'Etat sont deux principes fondamentaux que nous promouvons, respectons et voulons mettre en œuvre.

De plus, pour atteindre les objectifs définis plus haut, il faudra prendre des mesures concrètes. Celles-ci respecteront également les principes suivants.

### 1. Gouvernance

#### ***Éthique en politique***

Nous croyons et nous nous engageons à promouvoir, respecter et mettre en œuvre que :

- tous ceux qui s'engagent en politique doivent défendre et avoir un comportement **civique**<sup>2</sup>, **éthique** servant **l'intérêt général** ;
- les mandataires politiques doivent avoir un comportement **exemplaire** sur le plan éthique, y compris dans les situations de conflit d'intérêts ;
- la fonction politique ne peut constituer un plan de carrière professionnel, ni pour soi-même, ni pour ses enfants ou ses « proches » ;
- les mandats politiques exercés par un mandataire doivent être limités en nombre et en durée ;
- les élus ne peuvent prétendre à **aucune forme de privilèges ou d'immunité** autre que l'immunité pour des questions d'ordre purement politique (pour garantir la liberté de parole de ceux qui ne pensent pas selon le modèle dominant comme les lanceurs d'alerte par exemple) ;
- celui qui se met en défaut par rapport à l'éthique doit être mis définitivement à **l'écart** de la vie politique.

#### ***Participation citoyenne***

Nous sommes fondamentalement attachés à établir une vraie démocratie<sup>3</sup> dans le respect de la séparation des pouvoirs et dans le respect de l'État de droit.

---

<sup>1</sup> Par "suffisante", il faut entendre un pouvoir d'achat suffisant pour s'assurer une vie digne définie par des études universitaires notamment de l'université d'Antwerp.

<sup>2</sup>Précisions sur le sens des mots

Civique : qualifie la conformité d'un comportement aux règles légales en vigueur.

Ethique : qualifie le sens moral d'un comportement qu'il soit conforme ou non aux règles légales.

<sup>3</sup> C'est-à-dire une démocratie qui donne réellement le pouvoir de décision aux citoyens sur les sujets importants.

# Collectif citoyen : La charte



Le système actuel de gouvernement (parlementarisme représentatif) est insatisfaisant et ne correspond plus à la volonté du plus grand nombre<sup>4</sup>. La gouvernance par un gouvernement ou des assemblées technocratiques (d'experts) n'est pas plus acceptable.

La participation active des citoyens au pouvoir politique décisionnel est essentielle et ne doit pas se limiter à l'exercice du droit de vote aux élections une fois tous les quatre, cinq ou six ans.

C'est la raison pour laquelle nous croyons et nous nous engageons à respecter, promouvoir et mettre en œuvre les orientations suivantes.

- Une évolution vers une démocratie délibérative.  
Celle-ci est basée sur une véritable participation citoyenne qui ne consiste pas à ouvrir ses listes électorales à la société civile mais qui intègre de véritables processus participatifs ouverts à tous tels que l'interpellation citoyenne, le budget participatif, l'assemblée citoyenne tirée au sort, etc.  
Par ailleurs, des processus de **consultation** populaire contraignante et d'initiative citoyenne doivent être mis en place, notamment grâce aux outils digitaux en veillant à réduire les conséquences perverses de consultations mal préparées, mal organisées ou dirigées avec une intention particulière.
- La reconnaissance et le respect de **l'expérience de terrain** des citoyens comme une véritable expertise.
- L'évaluation régulière<sup>5</sup>, par les citoyens, du travail de chaque élu.

## **Méthode de gouvernance**

Nous croyons et nous nous engageons à respecter, à promouvoir et à mettre en œuvre les principes suivants.

- La transparence dans la gestion de tous les actes publics : le citoyen a le droit de connaître tous les actes et toutes les décisions prises dans le cadre de la gestion publique, et à disposer des documents relatifs à ceux-ci. Cela devra lui permettre de renforcer son rôle actif dans la « gestion de la Cité ».  
Voici quelques exemples (non exhaustifs) de transparence.
  - Obligation de publication : tous les documents, PV de réunions à tous les niveaux doivent être publiés *online* sur les sites officiels des institutions auxquelles ils appartiennent.
  - Un Office de la transparence des actes publics doit être désigné pour gérer les publications, les contrôler et en assurer le suivi.
  - Registre des lobbies : toutes les démarches de contacts formels et informels avec des représentants d'entreprises ou groupes d'intérêt doivent être documentées et publiées en ligne avec notamment les dates, noms et structures d'appartenance des protagonistes ainsi que les motifs et sujets discutés.
- La présentation des lois et règlements dans un **langage simple**, clair, accessible au plus grand nombre.
- Des actions pour rendre **les institutions plus accessibles, plus responsables, plus cohérentes**, moins bureaucratiques, bref plus efficaces pour résoudre les problèmes concrets des habitants. Par exemple par des systèmes d'information citoyenne, des guichets uniques accessibles à tous et des systèmes d'e-gouvernance accessibles en ligne.
- Une méthode de gestion publique rigoureuse qui commence par poser clairement des objectifs (mesurables et réalistes, incluant une description claire des résultats à atteindre et une échéance). Après un délai prédéfini, les mesures prises doivent être évaluées sur base de critères d'intérêt général, d'équité et d'efficacité pour le plus grand nombre, en tenant compte des dimensions économiques mais aussi sociales, écologiques et sociétales, en tenant compte des conséquences sur le court, le moyen et le long terme.

## **2. Enseignement**

Nous pensons que la formation et l'éducation de nos jeunes est fondamentale pour notre société. Nous croyons et

---

<sup>4</sup> Voir enquête noir jaune blues du journal « Le Soir »

<sup>5</sup> Selon un rythme décidé par les citoyens eux-mêmes.

# Collectif citoyen : La charte



nous nous engageons à promouvoir et à mettre en œuvre, en accord avec tous les acteurs de terrain :

- un projet ambitieux d'épanouissement, de culture et d'éducation à la confiance, à l'esprit critique, à la liberté, à la responsabilité, à la créativité, à la coopération, à la solidarité, à l'empathie, à la participation démocratique ;
- un enseignement qui donne envie et le plaisir d'apprendre aux jeunes, maintenant et tout au long de leur vie, et qui est ancré dans le concret et le participatif ;
- un système éducatif qui fasse de nos jeunes des citoyens du monde conscients, critiques, responsables, participatifs et bien dans leur peau.
- L'aménagement des écoles et leurs locaux pour favoriser ce projet.

## 3. Socio-Economique

### Les moteurs de l'économie

Nous croyons et nous nous engageons à promouvoir, respecter et mettre en œuvre :

- une stratégie économique qui favorise les initiatives privées, individuelles ou collectives, aussi bien pour les activités marchandes que non marchandes, qui sont un des moteurs de la prospérité pour tous ;
- un système de formation performant pour que chacun soit en capacité de gagner sa vie dignement, notamment en se formant à tout ce que les machines ne savent et ne sauront pas faire ; autrement dit chercher sans cesse la plus-value de l'homme sur la machine.

### Rôle de l'Etat

Nous croyons et nous nous engageons à défendre que :

- l'Etat **doit tout faire pour soutenir le dynamisme**, l'enthousiasme des individus, des entrepreneurs et des organisations non marchandes ; la créativité, l'innovation, la coopération, le travail en réseau et la communication sont les outils de prospérité de demain ; il est capital de les favoriser et de les développer ;
- l'Etat doit **réguler l'activité économique** ; il fixe les règles socio-économiques en visant le moyen et le long terme, avec pour objectif de favoriser une société équilibrée basée sur l'efficacité, l'équité, le souci de l'intérêt général ;
- l'Etat doit protéger les citoyens par rapport au pouvoir de la finance et des grands groupes multinationaux, notamment en limitant l'influence des lobbys et en favorisant les contre-pouvoirs ;
- l'Etat doit **intervenir comme acteur économique** si l'initiative privée est absente, insuffisante ou détient un monopole ; il veillera à avoir une gestion aussi efficace que possible pour peser le moins possible sur le budget de l'Etat ;
- l'Etat doit aussi **contrôler les secteurs stratégiques** et garder la main sur la gestion des biens communs comme l'eau et l'énergie, par exemple ;
- l'Etat doit **orienter l'économie locale vers les PME locales** et les entreprises sociales au travers de son rôle de donneur d'ordres économiques (marché public, administration...) ;
- les autorités politiques **doivent améliorer le fonctionnement des services publics en général**, rationaliser nos institutions, simplifier les contraintes réglementaires et remettre en question les situations de rente qui nuisent au progrès collectif et sclérosent la société ;
- le principe de subsidiarité<sup>6</sup> sera appliqué.

---

<sup>6</sup>Le principe de subsidiarité est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action. [Wikipédia](#)

# Collectif citoyen : La charte



## Organisation du marché de l'emploi

Dans la perspective de la disparition de pans entiers de la masse de travail disponible, surtout peu ou pas qualifiés, seulement partiellement compensée par l'apparition de nouveaux métiers, souvent à haut niveau de qualification et donc ne pouvant pas remplacer les premiers à court terme, nous croyons et nous nous engageons à mettre en œuvre un nouveau modèle de marché de l'emploi/travail avec les orientations suivantes.

- Progressivement, donner un statut et une rémunération digne à de nouvelles formes d'activités qui présentent des utilités sociétales, selon des critères qui seront largement mis en débat et décidés par la population ;
- envisager un partage massif et équitable du volume de travail rémunéré ; les questions de réduction de temps de travail et de rémunérations liées seront définies par un collectif citoyen, en dehors de toute idéologie, en visant l'intérêt général, en tenant compte du nécessaire pouvoir d'achat minimum des plus fragiles et de la nécessaire compétitivité des entreprises ; nous préconisons la mise en place rapide d'expériences d'entreprises et de travailleurs qui accepteraient l'application éclairée de la réduction du temps de travail.

## Place de la protection sociale

Nous croyons et nous nous engageons à respecter, promouvoir et mettre en œuvre :

- les valeurs fondamentales pour notre société que sont la solidarité des plus forts envers les plus faibles, la défense des plus faibles, la distribution équitable de la richesse produite...
- la pérennisation des mécanismes de solidarité en tenant compte des besoins des plus fragiles de la société ; la solidarité étant un mécanisme d'aide momentanée activé lors d'un accident de vie (perte d'emploi, problème de santé, etc...) ; elle doit permettre aux individus de se remettre sur pied et de repartir dans la vie ; elle est un gage fondamental d'émancipation et de bien-être à long terme pour tous les citoyens ; la solidarité n'est pas un mécanisme d'aide à long terme sans aucune contrepartie sociétale ;
- la garantie que chacun puisse bénéficier de l'ascenseur social quelles que soient sa religion, sa condition sociale ou son origine ethnique.

## 4. Le vivre ensemble

Nous croyons et nous nous engageons à promouvoir, respecter et mettre en œuvre :

- le vivre ensemble harmonieux, la courtoisie, l'entraide, le respect d'autrui ; naturellement, cela ne se décrète pas et dépend essentiellement des individus eux-mêmes ; toutefois, la société doit tout faire pour tendre vers plus de liens sociaux notamment dans ses choix en termes, par exemple, d'urbanisme, d'éducation, de cadre juridique, de mobilité, de relations intergénérationnelles, de politique de sécurité... ;
- une société ouverte à la diversité culturelle, sociologique, spirituelle, religieuse qui est un élément de progrès, pour autant que soient respectées par tous, les valeurs des droits de l'homme ;
- une société où l'égalité des sexes est une réalité concrète, où le respect, la compréhension ainsi que les échanges entre les genres sont encouragés, où personne n'est laissé dans la rue sans abris, où toute personne qui respecte le droit et les libertés d'autrui est accueillie dans le plus grand respect.

## 5. La transition écologique

Nous sommes convaincus que la transition écologique est une urgence mondiale absolue.

Nous croyons et nous nous engageons à :

- organiser des Etats généraux citoyens de l'Environnement avec pour mandat de déterminer les mesures à prendre pour faire face aux problèmes écologiques ;

# Collectif citoyen : La charte



- procéder à des changements rapides et radicaux dans notre société en vue de laisser aux générations futures une terre en bon état, durable, tant en termes de perpétuation des ressources indispensables à la vie humaine, en termes de sauvegarde de la diversité de la faune et de la flore ou encore en termes de conditions de vie acceptables pour tous.

Les changements doivent aller dans les **directions** suivantes.

- Réduction à quasiment zéro nos émissions de gaz à effet de serre (essentiellement CO<sub>2</sub> et méthane), et mise en place de puits de carbone (par exemple par la reforestation et des plantations durables) qui absorberont une partie de ces gaz. Le poids de la décarbonation de notre société doit être équitablement réparti en fonction de la pollution produite et des capacités financières de chacun.
- Remplacement du modèle consumériste, facteur de gaspillages et d'asservissement de la population par un modèle de consommation responsable, plus locale et moins énergivore.
- Diminution conséquente de notre consommation d'énergie (notamment par l'isolation des bâtiments).
- Production d'énergies moins polluantes (solaire, éolien, entre autres).

## 6. La solidarité entre les régions

Nous croyons et nous nous engageons à promouvoir et à mettre en œuvre les principes suivants.

- Une collaboration très intense entre la Wallonie et Bruxelles dans les domaines les plus étendus, car ni Bruxelles, ni la Wallonie ne pourra assurer isolément une prospérité satisfaisante pour leur population dans les années à venir. Ceci s'inscrit pleinement dans un objectif de rattrapage d'équilibre entre Flandre et Wallonie/Bruxelles. Cela entend, également, des relations fortes et amicales avec la Flandre.
- Les formes de collaboration entre la Wallonie et Bruxelles sont à définir entre les parties mais doivent se baser sur les principes suivants.
  - Cette collaboration ne peut porter préjudice à aucune des populations d'une entité ou de l'autre.
  - Les entités collaboreront sur un pied d'égalité et non en fonction du nombre de leur population respective.
  - Les entités ont des spécificités dont il convient de tenir compte dans les mesures à prendre.
  - Le principe de subsidiarité sera appliqué.

## 7. Notre place dans L'UE

Un mécontentement grandissant se manifeste autour de la construction européenne telle qu'elle se réalise ainsi qu'autour d'autres traités internationaux. Les traités internationaux réduisent de plus en plus le pouvoir des citoyens de peser sur les décisions politiques.

Nous croyons que la Belgique doit s'inscrire pleinement dans un projet européen ambitieux. Compte tenu des dysfonctionnements de l'UE actuelle, nous croyons et nous nous engageons à promouvoir et mettre en œuvre la mise en chantier par l'UE, sans tarder, de profondes réformes dans plusieurs domaines dont voici les principaux.

- L'UE doit se doter d'une gouvernance réellement démocratique dans laquelle les citoyens de tous les pays peuvent se faire entendre d'une manière constructive et contraignante.
- La Belgique doit défendre et même être à la pointe des pays qui défendent plus d'intégration au point de vue social, fiscal, sécurité et défense, environnemental, etc.
- Si cette intégration ne peut se poursuivre à 27 pays, la Belgique doit poursuivre, de façon volontariste, cette intégration avec ceux qui le souhaitent.

---

<sup>7</sup>Consiste à réduire progressivement la part des énergies émettrices de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub> et CH<sub>4</sub>), c'est-à-dire des combustibles fossiles : charbon, pétrole et gaz naturel, soit par amélioration de l'efficacité énergétique (rendement des moteurs, isolation thermique, etc.), soit par remplacement des énergies fossiles par des énergies décarbonées.

# Collectif citoyen : La charte



- L'UE renégociera tous les traités qui autorisent des tribunaux d'arbitrage privés de juger des différends impliquant des Etats et des investisseurs privés.

La Belgique s'inscrit aussi pleinement dans une démarche de plus de coopération entre les Etats. La coopération forte et basée sur le respect de l'autre, plutôt que la confrontation étant la meilleure garantie de paix. La Belgique doit jouer un rôle de pionnier dans la recherche de cet idéal de coopération entre les peuples au niveau mondial.

## Le respect des règles éthiques et de vivre ensemble

Il ne s'agit pas seulement de proclamer mais il faut montrer l'exemple. Dès lors, nous nous désolidarisons de toutes les personnes qui ne font pas preuve du respect d'autrui en parole, en écrit et/ou en acte. Et nous refusons de collaborer avec les personnes manquant (ou ayant manqué) de probité et d'honnêteté.

## Avertissement

Nous sommes bien conscients que cette mutation pacifique de société ne pourra se mener sans déranger les habitudes et parfois le confort de tout un chacun. Néanmoins, nous sommes persuadés qu'elle est nécessaire pour assurer, à nous tous, à nos enfants et aux générations futures une vie digne et en paix et pour créer des conditions favorables à des relations humaines de qualité.

Je soussigné, ..... (nom et prénom)

déclare avoir lu cette charte et y adhérer.

Fait à ..... (lieu)

Le ..... (date)

Signature :